

L'objectif 2018 d'Actiris: 5.000 chômeurs bruxellois de moins

MATHIEU COLLEYN

Le taux de chômage continue de baisser dans la capitale. Fin 2017, il retrouvait même son niveau d'avant les attentats du 11 septembre, commente le directeur général d'Actiris Grégor Chapelle pour L'Echo, avec un taux de 16,4%. Ce qui correspond à 91.091 demandeurs d'emploi. Cette tendance est également observée pour le chômage des jeunes qui s'est établi à 24,3% alors qu'il était de 34% en 2011. En ce début d'année, 9.612 Bruxellois de 18-25 ans sont à la recherche de boulot. Actiris aime à répéter qu'en la matière, Bruxelles fait mieux qu'Anvers et se rapproche de Gand (voir le graphique). En 2017, le taux d'emploi des actifs bruxellois est toutefois demeuré à un niveau bas (55,6%) même s'il est en hausse depuis 2015.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution structurelle. Il y a d'abord la reprise économique qui donne de l'air au marché de l'emploi. La tendance est très nette depuis que les effets de la crise financière de 2008 ont cessé de freiner les embauches (lire graphique). Mais d'autres facteurs entrent ligne de compte: l'accélération des exclusions des allocations d'insertion (accordées sur base des études et non d'une période travail), les mesures du gouvernement Michel (l'exonération des cotisations patronales pour les premiers emplois qui a permis à nombre d'indépendants de franchir le pas du recrutement) ainsi que la «garantie jeune» mise en œuvre par le gouvernement bruxellois.

55 mois réussis

Cette dernière promet un job, un stage ou une formation à tout demandeur d'emploi de 18 à 30 ans. «Les 55 mois réussis de baisse du chômage des jeunes nous rassurent sur ses effets positifs», témoigne Grégor Chapelle. Pour lui, les chiffres permettent d'exclure les effets d'aubaine pour ce dispositif phare du programme du gouvernement régional. «Les entreprises, notamment en Flandre, nous disent qu'il leur manque des candidats motivés, la garantie jeune permet une re motivation des demandeurs d'emploi». 50% des bénéficiaires trouvent un emploi dans l'année.

Par ailleurs, Actiris a grandement amélioré son offre aux entreprises en matière de recrutement. 34.808 offres d'emploi ont

transité par les services d'Actiris en 2017 contre 28.933 en 2016. «Un indice de confiance», selon Grégor Chapelle qui se félicite du succès du service gratuit Select mis en place en 2013. Celui-ci promet la sélection de 6 candidats matchant avec l'offre d'emploi dans les 15 jours. «Le trend est très encourageant depuis que des employeurs tels que Proximus, H&M, Colruyt ou le Chirec font notre promotion...»

Des Bruxellois très bon marché

Grégor Chapelle compte sur cette année qui vient de démarrer pour faire diminuer le nombre de demandeurs d'emploi de 5.000 unités supplémentaires.

Cet espoir est notamment fondé sur la nouvelle politique bruxelloise d'aide à l'embauche des moins de 30 ans, en vigueur

depuis le 1^{er} octobre 2017. Portée par le ministre de l'Emploi Didier Gosuin (DéFI), celle-ci repose sur une aide de maximum 15.900 euros sur 30 mois. Le système retenu par la Région est prometteur pour deux raisons. D'abord, parce que ce droit est lié au demandeur d'emploi domicilié à Bruxelles. Une entreprise flamande ou wallonne peut donc en bénéficier. Ensuite parce que, contrairement à la Wallonie, la Région bruxelloise a décidé de remettre les compteurs des aides à zéro.

Proximus, H&M, Colruyt et le Chirec font notre promotion.

GRÉGOR CHAPELLE
DIRECTEUR D'ACTIRIS

Soutien financier

Peu importent les montants accordés précédemment, une nouvelle période de soutien financier de 30 mois s'ouvre à certaines conditions. Cela s'avère particulièrement intéressant pour les entreprises flamandes (qui font face à une pénurie de main-d'œuvre) puisqu'elles pourront cumuler les aides des deux Régions si elles engagent des Bruxellois. «Selon les cas, ces emplois ne leur coûteront que quelques centaines d'euros par mois», estime Grégor Chapelle.

BILAN

2017, ANNÉE NOIRE POUR LES FAILLITES À BRUXELLES

L'année 2017 s'est clôturée avec **10.831 faillites** en Belgique. C'est 765 de plus qu'en 2016 (+7,6%). Sur le seul mois de décembre, 854 entreprises ont fait faillite, soit 13,9% de plus qu'en décembre 2016.

Ce chiffre qui clôture 2017 marque un coup d'arrêt après quatre années de baisse du nombre de faillites. «Le nombre total de faillites est moins élevé que lors du pic de 2013, mais il reste supérieur au niveau d'avant la crise de 2007-2008», note Eric Van den Broele, directeur du service d'études chez Graydon. Une explication à cette hausse tient à l'augmentation de la population des entreprises ces dernières années. «S'il y a plus de starters, il y aura forcément plus de faillites. Au final, le taux de faillites n'augmente que très peu», relate Van den Broele. Le taux de faillites en 2017 s'est ainsi élevé à 0,858%, selon Graydon: une entreprise a fait faillite sur 116,5 entreprises actives. En 2016, ce taux était de 0,852% (ou une sur 117,4). À cela s'ajoute le mauvais bilan de Bruxelles où les faillites ont bondi de 34,3% en un an, soit de 2.012 à 2.780

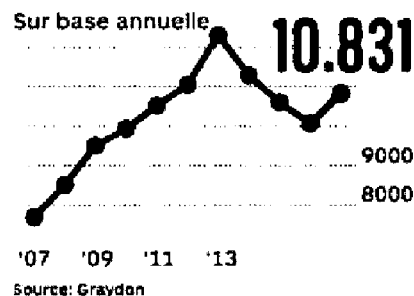
unités. Un record absolu pour Bruxelles. Il concerne surtout l'horeca mais pas uniquement. Des secteurs comme la construction, les services aux entreprises et le transport affichent également des niveaux records de faillites. Pour Eric Van den Broele, on peut difficilement invoquer pour Bruxelles les facteurs qui ont plombé l'année 2016: les attentats, la création de la zone piétonne dans le centre-ville. C'est donc le signe d'un mal plus profond qui touche le tissu entrepreneurial bruxellois. En Wallonie également, on observe une progression de 7,2% pour un total de 2.780 faillites. La province wallonne la plus touchée est le Brabant wallon (+16%). En Flandre en revanche, on a assisté à une baisse de 1,9% par rapport à 2016 pour un total de 5.287 faillites prononcées. C'est le chiffre le plus bas depuis 5 ans.

Le secteur qui a le plus souffert l'an dernier est l'horeca. Les faillites y ont augmenté de 8,1%. «Il y a toujours eu beaucoup de faillites dans l'horeca, selon Eric Van den Broele. C'est un grand secteur et on y trouve un certain nombre de

cow-boys.»

Les pertes d'emplois suite aux faillites ont légèrement augmenté en 2017 (+2,8%). Au total, **21.297 postes de travail sont passés à la trappe** comme conséquence directe d'une faillite. Si on croise cette donnée avec la hausse de 7,6% du nombre de faillites, on peut conclure qu'il y a eu, l'an dernier, plus d'entreprises forcées de mettre la clé sous le paillason mais qu'il s'agit d'entreprises employant moins de personnel qu'en 2016. **J.-P.B.**

ÉVOLUTION DES FAILLITES



LE RÉSUMÉ

À Bruxelles, le taux de chômage n'a **jamais été aussi bas** depuis 17 ans.

Le chômage des jeunes **rapproche Bruxelles des performances de Gand**.

Le **nouveau système bruxellois d'aides à l'embauche** fonde des espoirs de **baisse du chômage en 2018**.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE À BRUXELLES

Mois de décembre, en % de la pop. active



Source: Actiris

CHÔMAGE DES JEUNES DANS LES 5 PLUS GRANDES VILLES BELGES

En % des 18/25 ans

